



XIIIème Colloque International des Services du Trésor

Douala, du 09 au 12 mars 2010

***PRESENTATION DE LA REFORME
DES FINANCES PUBLIQUES AU
CAMEROUN***

Présenté par

M. EDOU ALO'O Cyril

Inspecteur du Trésor

Conseiller Technique du Ministre des Finances,

Chef de Secrétariat Technique des Réformes



LE PLAN GLOBAL DES RÉFORMES

- ❖ Justification et cadre stratégique du PMFP
- ❖ Cadre logique du PMFP
- ❖ Actions prioritaires de la réforme
- ❖ Pilotage et suivi-évaluation du PMFP
- ❖ Feuille de route 2010



JUSTIFICATION DU PMFP

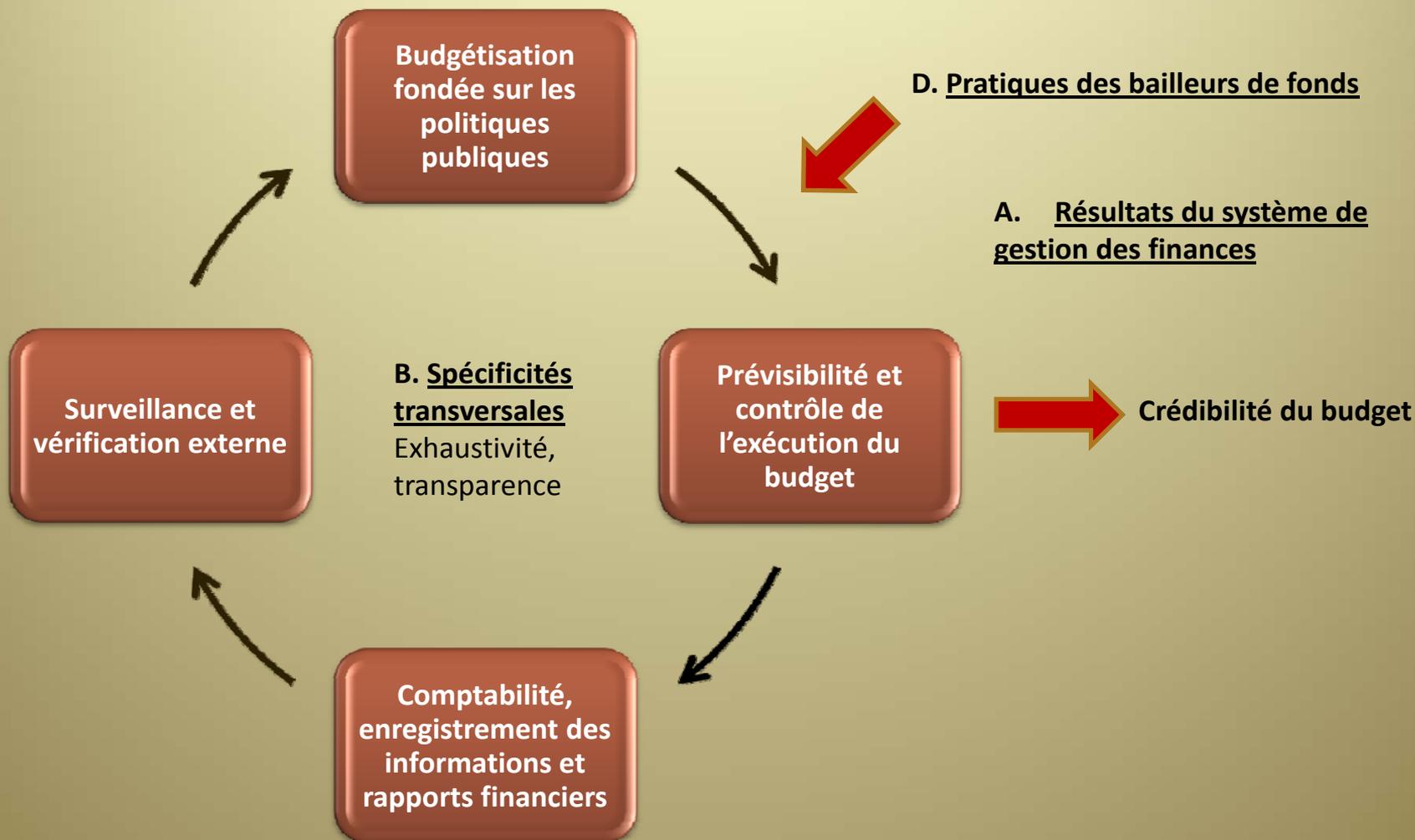
Le Plan de Modernisation se justifie par une triple nécessité

- ❑ Créer un cadre stratégique et opérationnel cohérent de modernisation des finances publiques
- ❑ Mettre en place un dispositif de pilotage unique
- ❑ Bâtir un cadre de financement et de coordination des appuis des Partenaires Techniques et Financiers



CADRE D'AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE DE LA GESTION BUDGÉTAIRE

C. Cycle budgétaire





Indic. PEFA	Note	Intitulé de l'indicateur
A - Crédibilité du budget		
PI-1	D	dépenses réelles totales par rapport au budget approuvé initialement
PI-2	B	composition des dépenses réelles par rapport au budget initialement approuvé
PI-3	C	recettes réelles totales par rapport au budget initialement approuvé
PI-4	D	stock et suivi des arriérés de paiement sur les dépenses
B - Couverture et transparence		
PI-5	A	classification du budget
PI-6	B	exhaustivité des informations contenues dans la classification budgétaire
PI-7	C+	importance des informations non rapportées de l'administration centrale
PI-8	C	transparence des opérations budgétaires intergouvernementales
PI-9	D	surveillance du risque budgétaire global imputable aux autres entités du secteur public
PI-10	B	accès du public aux principales informations budgétaires
C1 - Budgétisation basée sur les politiques publiques		
PI-11	C+	caractère organisé et participatif du processus annuel de préparation du budget
PI-12	C	perspectives pluriannuelles dans la planification budgétaire et la politique des dépenses publiques
C2 - Prévisibilité et contrôle de l'exécution du budget		
PI-13	A	transparence de l'assujettissement et des obligations
PI-14	C	efficacité des mesures d'immatriculation des contribuables et de l'évaluation des impôts et taxes
PI-15	D+	efficacité du recouvrement des contributions fiscales et douanières
PI-16	C+	prévisibilité des fonds pour l'engagement des dépenses
PI-17	B+	suivi et gestion de la trésorerie des dettes et des garanties
PI-18	D	efficacité des contrôles des états de paie
PI-19	B	mise en concurrence, utilisation optimale des ressources et contrôle de la passation des marchés publics
PI-20	C+	efficacité des contrôles internes des dépenses non salariales
PI-21	D+	efficacité du système de vérification interne
C3 - Comptabilité, enregistrement de l'information et rapports		
PI-22	D+	régularité et respect des délais des opérations de rapprochement des comptes
PI-23	D	disponibilité des informations sur les ressources reçues par les unités de prestation de services primaires
PI-24	D	qualité et respect des délais des rapports d'exécution budgétaire produits en cours d'année
PI-25	D+	qualité et respect des délais des états financiers annuels
C4 - Surveillance et vérification externe		
PI-26	D	étendue nature et suivi de la vérification externe
PI-27	C+	examen de la loi de finances annuelle par le pouvoir législatif
PI-28	D	examen des rapports de vérification externe par le pouvoir législatif
D - Pratiques des bailleurs de fonds		
D1	NS	prévisibilité de l'appui budgétaire direct
D2	D	renseignements financiers fournis par les bailleurs de fonds pour la budgétisation de l'aide projet ...
D3	D	proportion de l'aide gérée sur la base des procédures nationales



CADRE STRATÉGIQUE

❑ **Mise en œuvre du nouveau régime financier**

- Introduction des programmes
- Responsabilisation accrue des ordonnateurs
- Transparence dans les outils budgétaires
- Amélioration du cadre comptable
- Un cadre parlementaire rénové
- Réaffirmations du rôle de la juridiction des comptes

❑ **Actions de réforme complémentaires**

- Les systèmes informatiques
- La gestion des ressources humaines et de la masse salariale
- Le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion des finances publiques
- Le renforcement des capacités de pilotage et de communication sur la réforme



CADRE LOGIQUE

❑ Les objectifs globaux

- « Améliorer la performance de la gestion des finances publiques en consolidant la discipline budgétaire, en recentrant les ressources publiques vers les priorités de la croissance et de la réduction de la pauvreté, en renforçant l'efficacité du rôle de l'État et des services publics ».
- « Opérer une mutation des modes de gestion et des comportements de l'administration conformément aux principes définis dans le cadre du nouveau régime financier pour établir un mode de gestion des finances publiques axé sur les résultats »



CADRE LOGIQUE (suite)

❑ Les résultats attendus

1. La budgétisation est basée sur des politiques publiques, des stratégies sectorielles et des programmes pluriannuels axés sur les résultats.
2. Les dispositifs de mobilisation des ressources internes par les régies financières sont performants et se situent dans le cadre d'un système intégré.
3. Les ressources externes sont prévisibles, budgétisées et gérées suivant les procédures nationales.
4. L'exécution du budget en dépenses est fluidifiée et s'effectue dans le respect des normes internationales.
5. Le nouveau système comptable améliore la sincérité, l'exhaustivité et la régularité de production des états comptables et financiers.



CADRE LOGIQUE (fin)

❑ Les résultats attendus

6. La gestion de la trésorerie et de la dette sont efficaces et permettent une maîtrise des arriérés intérieurs.
7. La chaîne de contrôle est rationalisée, cohérente et efficiente.
8. La gestion des ressources humaines est adaptée aux enjeux de la gestion axée sur les résultats.
9. Les systèmes informatiques sont adaptés aux exigences de modernisation de la gestion des finances publiques.
10. Le cadre institutionnel de gestion financière est adapté aux principes du régime financier



ACTIONS PRIORITAIRES DE LA RÉFORME

1. Elaboration des stratégies sectorielles et ministérielles prioritaires assorties des CDMT
2. Budgétisation par programmes et gestion en AE et CP
3. Adoption d'un cadre réglementaire pour l'élaboration du budget conforme au nouveau régime financier
4. Elaboration des nouveaux formats et annexes notamment pour la Loi de finances et la loi de règlement
5. Refonte du système d'immatriculation des contribuables
6. Mise en place d'une comptabilité en droits constatés en recette et en dépense
7. Mise en place d'un dispositif permettant la budgétisation et le suivi d'exécution de l'aide extérieure (dons et prêts)



ACTIONS PRIORITAIRES DE LA RÉFORME (suite)

8. Simplification de la chaîne de la dépense et suppression du recours aux procédures exceptionnelles
9. Adoption du Décret portant règlement général sur la comptabilité publique et de ses textes d'application
10. Réorganisation des services du Trésor
11. Elaboration de l'architecture du système de contrôle administratif
12. Mise en place du contrôle de gestion et de la performance
13. Opérationnalisation des Tribunaux Régionaux des Comptes
14. Renforcement des capacités de l'Assemblée Nationale



ACTIONS PRIORITAIRES DE LA RÉFORME (fin)

15. Budgétisation de la masse salariale par fonction et par programme
16. Adaptation et consolidation du système informatique du MINFI
17. Elaboration d'un Plan directeur informatique intégré
18. Audit de SIGIPES/ANTILOPE et proposition d'un système intégré
19. Mise en œuvre de la stratégie de sensibilisation et communication
20. Elaboration d'une stratégie de formation pour la réforme
21. Mettre en place le dispositif de pilotage et de suivi-évaluation de la Réforme



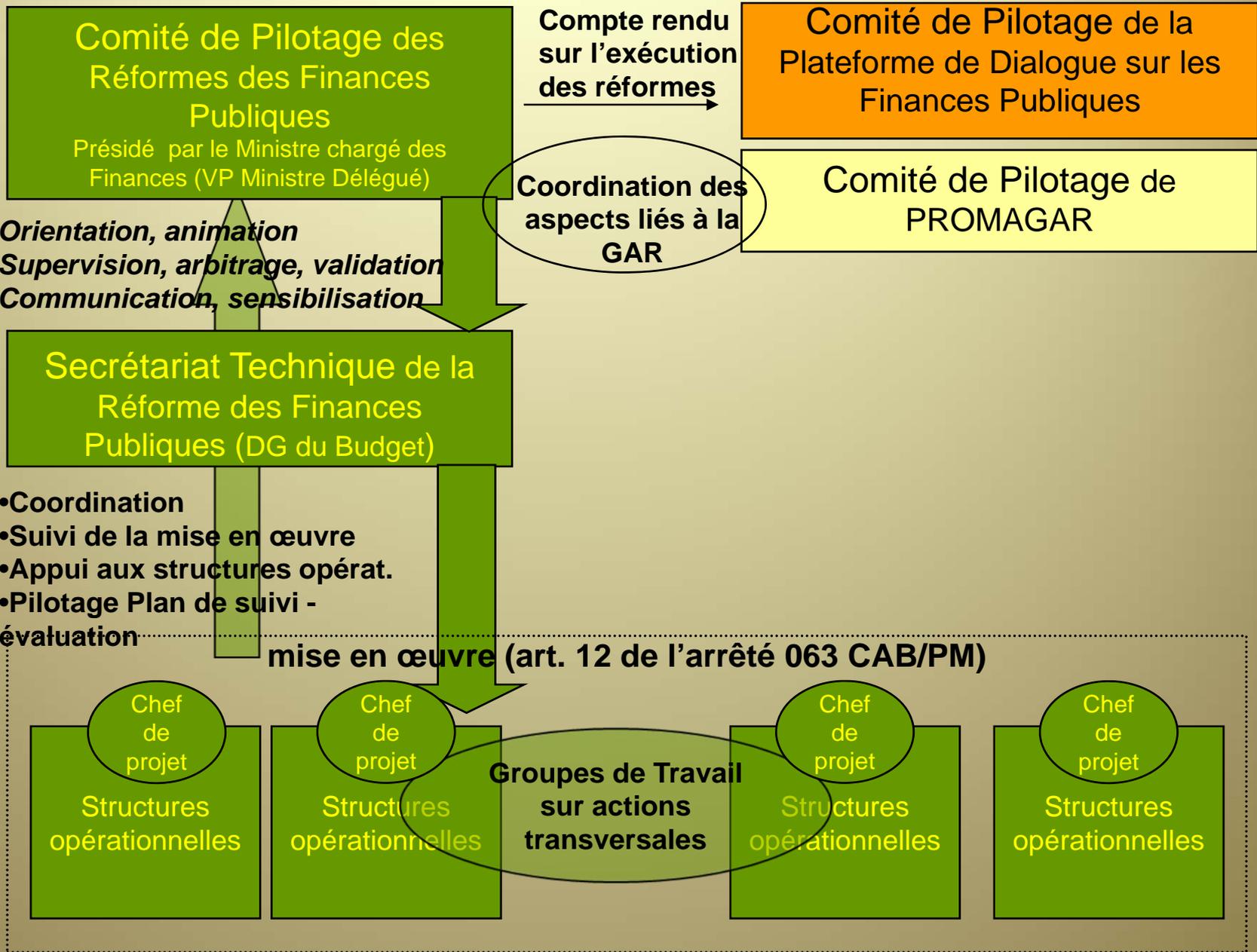
COÛT DU PMFP

AXES STRATEGIQUES		Coût total (millions)	Calendrier					%
			2009	2010	2011	2012	Au-delà	
AXE 1	Planification-programmation-budgétisation	8.792	608	2.763	3.983	1.029	409	17%
AXE 2	Recette et fiscalité	7.871	153	1.090	575	3.493	2.560	15%
AXE 3	Financements extérieurs	374	0	139	235	0	0	1%
AXE 4	Exécution du budget en dépense	4.287	299	3.312	315	146	216	8%
AXE 5	Comptabilité publique	2.866	19	822	1.287	586	152	5%
AXE 6	Gestion de la trésorerie et de la dette	486	0	262	141	83	0	1%
AXE 7	Contrôles internes et externes	5.400	44	460	721	520	3.656	10%
AXE 8	Gestion des ressources humaines et de la masse salariale	2.879	0	389	483	1.006	1.002	5%
AXE 9	Systèmes informatiques	17.369	462	4.200	7.047	4.711	949	33%
AXE 10	Cadre institutionnel et renforcement des capacités	2.447	192	1.056	617	582	0	5%
Total PMFP		52.771	1.776	14.492	15.405	12.154	8.944	
%			3%	27%	29%	23%	17%	



DISPOSITIF DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE MISE EN ŒUVRE

Décision
Coordination / Appui
Mise en œuvre





DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION (Les acteurs)

- ❑ **Le Comité de pilotage des réformes**
- ❑ **Le Secrétariat Technique du Comité**
- ❑ **Les Ministères sectorielles et Institutions impliquées**
- ❑ **La Plateforme de dialogue**
- ❑ **La cellule de coordination du PROMAGAR**
- ❑ **Toutes les instances gouvernementales d'évaluation des réformes**



DISPOSITIF DE SUIVI-ÉVALUATION (Les outils)

- Le Plan d'actions du PMFP**
- La feuille de route stratégique du Plan d'actions**
- La grille d'indicateurs du PEFA**
- Les Plans de travail budgétisés annuels**
- Les rapports trimestriels de suivi**
- La base de données informatisée**

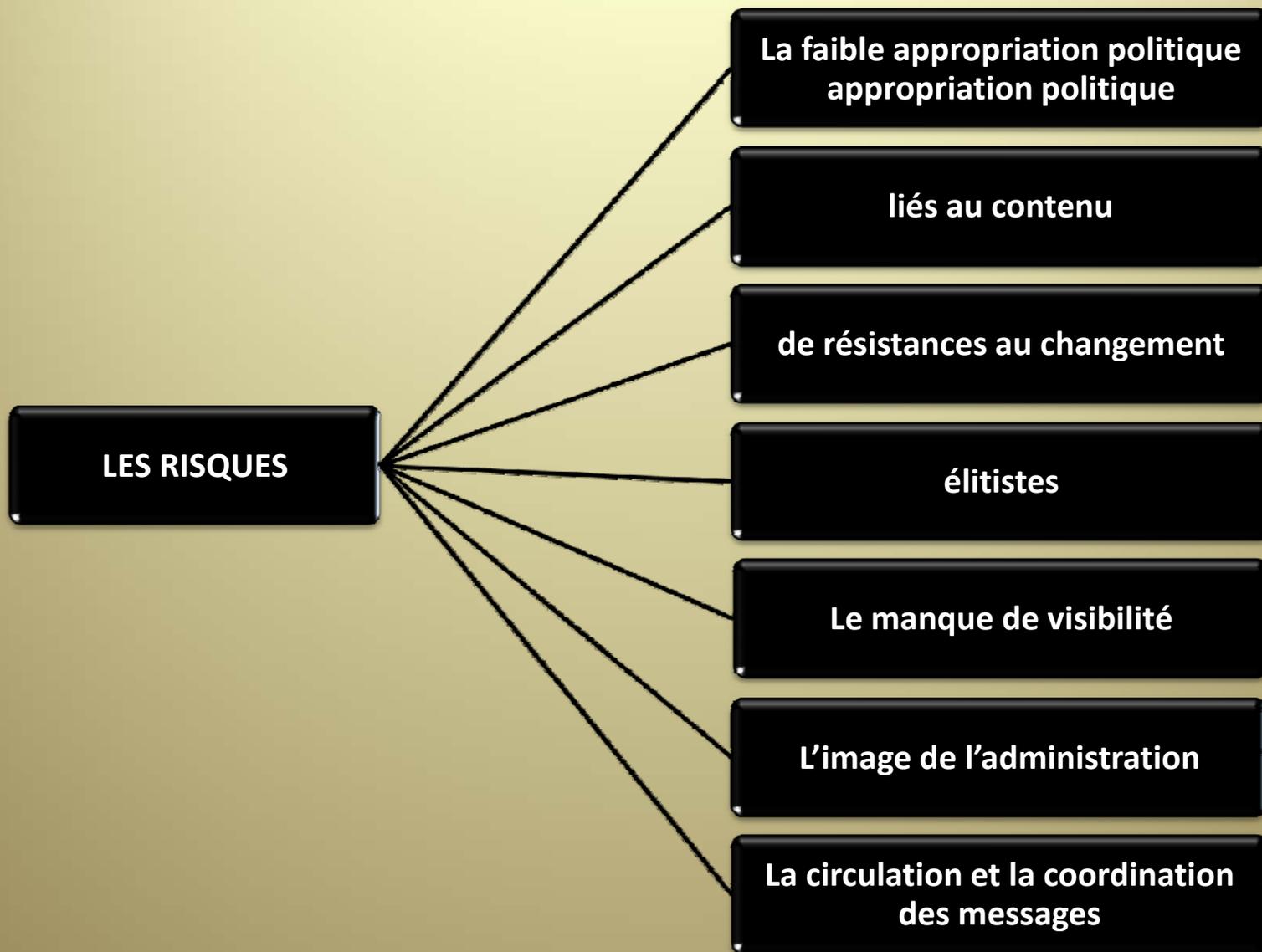


PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE 2010

- ❑ Mise en place du système de suivi-évaluation du PMFP
- ❑ Mise en œuvre de la stratégie de communication du PMFP
- ❑ Adoption du guide méthodologique de budgétisation par programmes et expérimentations avec les départements ministériels pilotes
- ❑ Poursuite des actions de consolidation du système informatique existant
- ❑ Elaboration et adoption des textes d'application du Décret portant règlement général sur comptabilité publique
- ❑ Elaboration d'une stratégie et d'un plan de formation pour la réforme
- ❑ Tenue d'une session du Comité de pilotage de la Plateforme de dialogue sur les finances publiques au premier semestre 2010

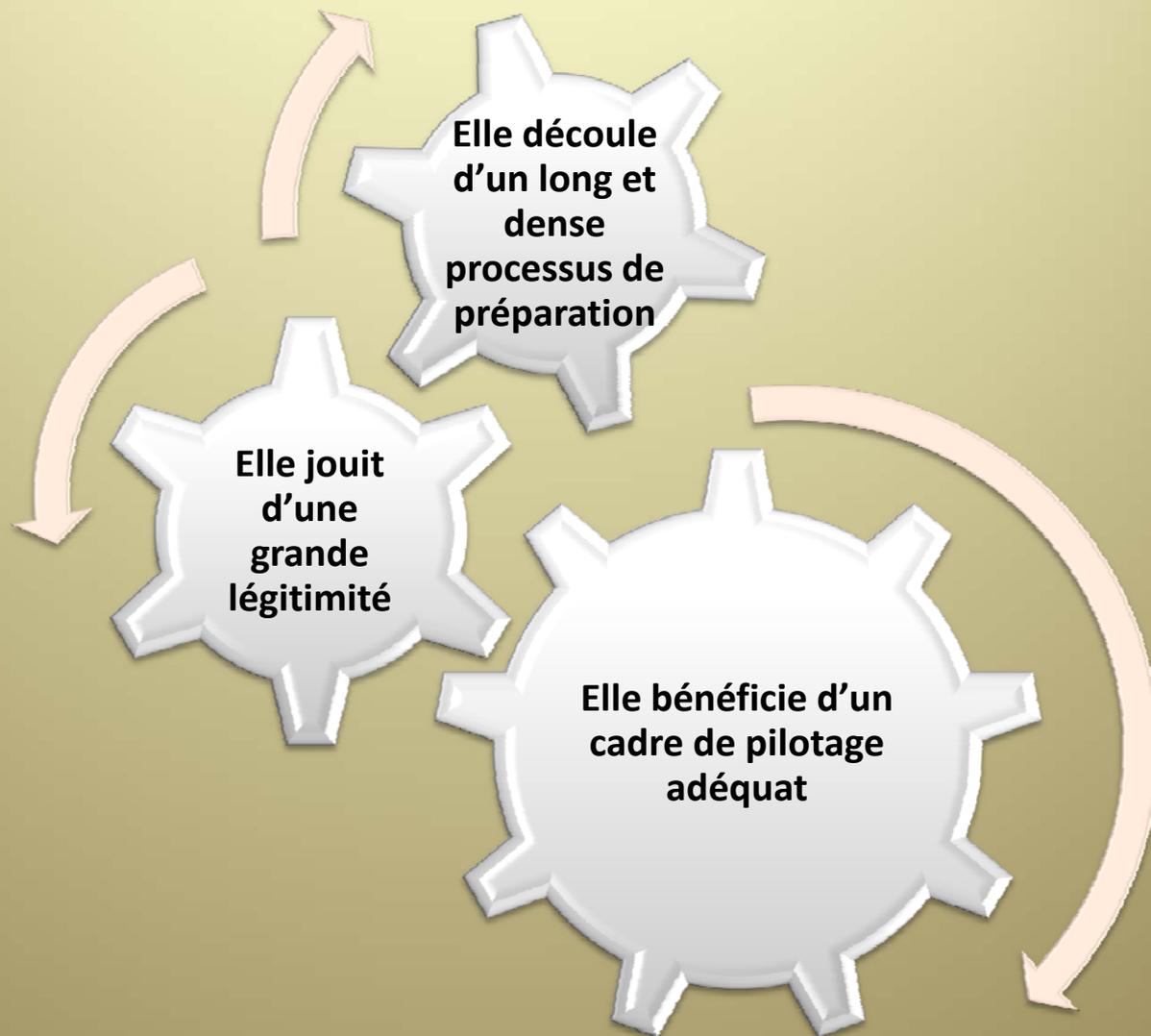


RISQUES ET CONTRAINTES PARTICULIÈRES





LES ATOUTS DE LA RÉFORME DU CAMEROUN





JE VOUS REMERCIE DE VOTRE AIMABLE ATTENTION